



.. LE RESUMÉ ..

..LE RÉSUMÉ.. La suite,

P

ourquoi ne pas aller en appel ? La réponse a cette question est sur la première page. Comment peut on rendre un verdict pour des enfants en absence du père. Il ne s'agit pas ici de JACK l'éventreur ou encore d'un criminel PÉDOPHILE mais simplement d'un père de famille qui n'a rien a se reprocher a part l'amour pour ses enfants. Il ne s'agit plus uniquement de justice, mais de crimes organisés et endossés par un gouvernement qui joue a l'autruche avec la vie des gens.

Les détails de mon arrestation pour alcool au volant est sur mon site. Il y a encore une question ? Qui a appeler la police la veille du jour de l'an pour mon arrestation et pourquoi personne ne fait rien dans ce dossier ? Il est possible de salir une personne mais sûrement pas de berner toute la population du Québec ! Un peu surprenant, mais ma parution en justice a eu lieu a Boisbriand et mon arrestation a Rosemère. La justice de Boisbriand m'a empêcher de présenter ma défense et ma soulager de plusieurs centaines de dollars d'une façon illégale. La sûreté du Québec de Gaspé m'a mit dehors du poste de police sans lire une ligne de mon dossier. La SQ de Salaberry-de-Valleyfield n'a même pas répondu a sa sonnette de porte avant. Les caisses et banques changent des informations a mon insu dans mes comptes. Je ne suis pas en état d'arrestation et je n'ai rien a me reprocher a part peut être ma trop grande patience pour les lâches qui font endurer cela. Mes biens ont été saisi, sont inclus mon matériel informatique, des notes du ministère de l'éducation, des informations personnelles d'identifications, des brevets et innovation technologiques, des enregistrements vocaux uniques sur des projets d'éoliennes et de santé du gouvernement du Québec ! On me reproche quoi ? Ma prise de position sur les autobus scolaires et d'un projet de loi gouvernemental de sécurité ou mon implication dans le dossier d'un bateau de plaisance du lac St-Jean pour la sécurité des enfants, a moins que ce soit pour le dossier de la poursuite no.2 (homicide volontaire) que j'ai remis a Pratt & Whitney Canada de Mirabel en mentionnant que j'avais besoin d'aide. Bien sur, ma position sur la sécurité des enfants du port de Trois-Rivières n'a rien a voir je suppose dans le fait qu'on me laisse dormir dehors sans aide a la place de fournir une chambre d'hôtel et un compte de dépense en fonction des services que j'ai rendu a la population. Il m'est possible de continuer encore longtemps mais vous avez deviner cela est inutile pour l'instant.

Il ne reste que peu de possibilité pour expliquer ces actions criminelles validées et concertées a part peut être l'implication du gouvernement dans ces dossiers. Si il y a des avocats honnêtes dans ce Québec qui est le notre je vous invitent a communiquer avec moi afin de mettre sur pied un procès historiques ou les priorités de vie et de mort des enfants et leurs parents ont la première place dans cette banque de clowns et d'incompétents qui dirigent ou pensent diriger le Québec.

En terminant bonne année 2007.

CT0128122016WSNOMADE.COM..LE_RÉSUMÉ..PIERRE MICHAUD

En terminant bonne année 2017 et soyez prudents dans vos déplacements de festivité. (FCAT)

Pierre Michaud, (PMI), ce 29 décembre 2016

papa de Gabrielle et Stéphane Michaud,

victimes d'enlèvement en septembre 2007,

domicilié dans le cœur de mes enfants.



(notes de document PMI; ce document est non révisé en orthographe de finalisation;1;2;3.)

- (1) La reproduction et distribution de ce document est permis sans aucune restriction.
- (2) L'affichage de ce document dans des endroits publiques quand a lui est strictement interdit.
- (3) Le BADAQ accepte en représentation de son auteur monsieur Pierre Michaud des liens informatisés de présentations publiques conditionnellement a un niveau de sécurité adéquat.